

ÉCONOMIE La chambre de métiers et de l'artisanat a tenu son assemblée générale hier

Le CFA "Tremplin formation" sera remplacé par un institut des métiers



L'assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat, présidée par Jean-Pierre Gaulard (au centre) s'est notamment tenue en présence du sénateur Pierre Bernard-Reymond et de Françoise Evesque, représentant la préfecture. Le DUMAS

HAUTES-ALPES

C'est avec une pointe d'inquiétude que Jean-Pierre Gaulard, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hautes-Alpes a fait le décompte, au fur et mesure de leur arrivée, des participants

à l'assemblée générale de la structure hier. Coincés par la neige, les absents ont en effet bien failli faire reporter la réunion pour cause de quorum non atteint. Mais cette première assemblée ordinaire depuis les élections consulaires de l'automne dernier a finalement eu lieu et a notamment

permis aux membres de la Chambre d'aborder une nouvelle fois le dossier du centre de formation des apprentis "Tremplin formation" dont les terrains et les bâtiments ont été achetés à la ville de Gap en 2009. « Notre objectif est maintenant de poursuivre et de parachever la reprise com-

plète de cet outil de formation » a précisé Jean-Pierre Gaulard dans son introduction. La gestion directe par la Chambre du CFA devrait être effectuée à la fin de l'année prochaine. Le centre de formation des apprentis prendra alors le nom d'Idem (pour Institut des métiers). Objectif selon le président Gaulard : « créer un outil exemplaire de formation pour les jeunes qui devra rayonner en dehors des frontières des Hautes-Alpes ». Olivier Grégoire, représentant de Jean-Yves Dusserre, président du conseil général, a par ailleurs annoncé une bonne nouvelle au sujet de l'apprentissage : la désormais gratuite des transports en commun pour les apprentis haut-alpins.

Un budget (très) prévisionnel
La deuxième partie de l'assemblée générale concernait ensuite l'examen du budget prévisionnel 2011. Un budget qui dépend désormais de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, seule habilitée à collecter la taxe des artisans et à redistribuer aux échelons départementaux. Dans sa présentation, le

premier vice-président Jean-Pierre Brenier a aussi fait savoir que la CMA 05 bénéficiera, pour 2011, au titre d'une péréquation régionale, d'une somme de 88 574 € provenant des chambres départementales excédentaires de la région. La subvention de l'APCM (Assemblée permanente des chambres de métiers) qui vient en aide aux petits départements a, elle, été reconduite à hauteur de 43 200 €. Ceci amène à des recettes s'élevant à 1,147 M€ où les dépenses devraient atteindre 1 209 600 € (le coût principalement de l'acquisition de "Tremplin formation" et de l'ouverture de l'antenne de la Chambre de métiers à Briançon), soit un déficit estimé à plus de 60 000 € malgré des charges revues à la baisse avec notamment une non-participation à Gap Foire-Expo. Mais Jean-Pierre Gaulard s'est voulu rassurant, en précisant que « ce budget a été fait sur des bases qui ne sont pas encore arrêtées : 2011 étant la première année d'existence de la Chambre régionale ». Le budget prévisionnel a finalement été voté à l'unanimité.

Julien PICCARRETA